

PROGRAMME ET REGLEMENT DES CONCOURS

Concours bovin – animaux de reproduction

MÂLES

1^{ère} Section - Mâles de – d'1 an

Prix d'honneur une plaque
1^{er} Prix A une plaque
1^{er} " Prix B.....une plaque
1^{er} Prix C.....une plaque

2^e 3^e 4^e Section - Mâles de + 1 an

Prix d'honneur une plaque
1^{er} Prix A une plaque
1^{er} " Prix B.....une plaque
1^{er} Prix C.....une plaque

FEMELLES

5^e 6^e Section - Génisses de – 28 mois

Prix d'honneurune plaque
1^{er} Prix Aune plaque
1^{er} " Prix B.....une plaque
1^{er} Prix C.....une plaque
2^{ème} Prix.....une plaque

7^e 8^e 9^e Section - Génisses de + 28 mois

Prix d'honneurune plaque
1^{er} Prix A.....une plaque
1^{er} Prix B.....une plaque
1^{er} Prix C.....une plaque
2^{ème} Prix.....une plaque
3^{ème} Prix.....une plaque

Du 4^{ème} au dernier.....une plaque

10^e Section - Jeunes vaches de – de 5 ans

Prix d'honneurune plaque
1^{er} Prix A.....une plaque
1^{er} Prix B.....une plaque
1^{er} Prix C.....une plaque
2^{ème} Prix.....une plaque
3^{ème} Prix.....une plaque
Du 4^{ème} au dernier.....une plaque

11^e 12^e Section - Jeunes vaches de 5 à 10 ans

Prix d'honneurune plaque
1^{er} Prix A.....une plaque
1^{er} Prix B.....une plaque
1^{er} Prix C.....une plaque
2^{ème} Prix.....une plaque
3^{ème} Prix.....une plaque
Du 4^{ème} au dernier.....une plaque

13^e 14^e Section Vaches de plus de 10 ans

Prix d'honneurune plaque
1^{er} Prix A.....une plaque
1^{er} Prix B.....une plaque
1^{er} Prix C.....une plaque

Prix d'honneur Reproduction

FEMELLES

Prix championnat femelle de plus de 24 mois 1 plaque et 25 €
Prix championnat femelle de moins de 24 mois 1 plaque et 25 €

MÂLES

Prix championnat mâle de plus de 24 mois 1 plaque et 25 €
Prix championnat mâle de moins de 24 mois 1 plaque et 25 €

PRIX DE FAMILLE FEMELLE OFFERT PAR LE COMICE

Lot composé d'une vache avec sa production, minimum 3 suites 45 €

PRIX DE FAMILLE MÂLE OFFERT PAR LE COMICE

Lot composé d'un taureau avec sa production, minimum 3 produits 45 €

PRIX SPECIAL DU GROUPEMENT DES VETERINAIRES DE SAINT LEONARD

Meilleur lot de 4 femelles de 8 à 30 mois nées chez le même éleveur 45 €

PRIX SPECIAL OPALIM

Meilleur lot de 4 mâles de 8 à 24 mois 45 €

PRIX DU MEILLEUR ANIMAL SANS CORNE 45 €

PRIX DU MEILLEUR ANIMAL A FORT DEVELOPPEMENT MUSCULAIRE 45 €

PRIX SPECIAL CREDIT AGRICOLE

Prix d'ensemble d'animaux -minimum 6) 45 €

TROPHEE DU HERD BOOK

Meilleur animal du concours 75 €

PROGRAMME ET REGLEMENT DES CONCOURS

Concours bovin – animaux de boucherie

TAUREAUX

1ère Section - Taureaux de plus de 36 mois inscrits au Herd-Book Limousin

1^{er} Prix.....20 € et une plaque
2^{ème} Prix.....20 € et une plaque
3^{èmes} Prix.....20 € et une plaque
4^{ème} Prix au dernier.....20 €

2^e Section - Taureaux de 30 à 36 mois inscrits au Herd-Book Limousin

1^{er} Prix.....20 € et une plaque
2^{ème} Prix.....20 € et une plaque
3^{èmes} Prix.....20 € et une plaque
4^{ème} Prix au dernier.....20 €

3^e Section - Taureaux de 24 à 30 mois inscrits au Herd-Book Limousin

1^{er} Prix.....20 € et une plaque
2^{ème} Prix.....20 € et une plaque
3^{èmes} Prix.....20 € et une plaque
4^{ème} Prix au dernier.....20 €

4^e Section - Taureaux de 18 à 24 mois inscrits au Herd-Book Limousin

1^{er} Prix.....20 € et une plaque
2^{ème} Prix.....20 € et une plaque
3^{èmes} Prix.....20 € et une plaque
4^{ème} Prix au dernier.....20 €

VEAUX

5^e Section – 6^e Section – 7^e Section

Veaux de moins de 18 mois inscrits au Herd-Book Limousin

Section surprise avec écarts d'âge de moins de 2 mois

VACHES

8^e Section - Vaches de 36 mois à 4 ans inscrites au Herd-Book Limousin

1^{er} Prix.....20 € et une plaque
2^{ème} Prix.....20 € et une plaque
3^{èmes} Prix.....20 € et une plaque

4^{ème} Prix au dernier.....20 €

9^e Section - Vaches de plus de 4 ans inscrites au Herd-Book Limousin

1^{er} Prix.....20 € et une plaque
2^{ème} Prix.....20 € et une plaque
3^{èmes} Prix.....20 € et une plaque
4^{ème} Prix au dernier.....20 €

10^e Section - Vaches Suitées inscrites au Herd-Book Limousin

1^{er} Prix.....20 € et une plaque
2^{ème} Prix.....20 € et une plaque
3^{èmes} Prix.....20 € et une plaque
4^{ème} Prix au dernier.....20 €

GENISSES

11^e Section - Génisses pleines de 30 à 36 mois inscrites au Herd-Book Limousin

1^{er} Prix.....20 € et une plaque
2^{ème} Prix.....20 € et une plaque
3^{èmes} Prix.....20 € et une plaque
4^{ème} Prix au dernier.....20 €

12^e Section - Génisses de 24 à 30 mois inscrites au Herd-Book Limousin

1^{er} Prix.....20 € et une plaque
2^{ème} Prix.....20 € et une plaque
3^{èmes} Prix.....20 € et une plaque
4^{ème} Prix au dernier.....20 €

14^e Section – 15^e Section – 16^e Section Génisses de moins de 20 mois inscrites au Herd-Book Limousin

Section surprise avec écart d'âge inférieur à 2 mois

Pour le Concours Boucherie :

1. Prix d'honneur à chaque section,
2. Prix du **Meilleur animal**.
3. **Meilleur Quartier arrière Mâle, Meilleur Quartier arrière Femelle**.
4. Prix de la **meilleure vache**.
5. Prix de la **meilleure génisse**.
6. Prix spécial de la **Boucherie Artisanale** : 1 diplôme remis à l'artisan boucher.

PROGRAMME ET REGLEMENT DES CONCOURS

Concours ovin - reproducteurs (classement par race)

Béliers de 1an à 15 mois 1^{er} prix15€ et une plaque 2^{ème} prix12€ et une plaque

Béliers de 15 mois et plus 1^{er} prix15€ et une plaque 2^{ème} prix 12€ et une plaque

Agnelles (lot de 4) 1^{er} prix15€ et une plaque 2^{ème} prix 12€ et une plaque

Brebis (lot de 4) 1^{er} prix15€ et une plaque 2^{ème} prix12€

Antenaises (lot de 4 ans) 1^{er} prix15€ et une plaque 2^{ème} prix 12€ et une plaque

Prix d'ensemble (1 bélier adulte, 4 brebis, 4 antenaises ou 4 agnelles) 1^{er} prix
45€ et une plaque 2^{ème} prix30€ et une plaque

PROGRAMME ET REGLEMENT DES CONCOURS

Règlement concours // 19 et 20 août 2023

- Toute fausse déclaration ou attitudes irrespectueuses envers les membres du jury ou de l'organisation entraînera l'exclusion immédiate des concours (non présentation des animaux .suspension des primes) pour une durée de cinq ans.
- Le personnel accompagnant l'éleveur est sous sa responsabilité.
- Les opérations du jury se feront à huit clos. Pendant la délibération les éleveurs présents dans l'enceinte du concours boucherie seront sanctionnés par le non-classement de leurs animaux.
- La cotisation annuelle est de 20 €.
- **Pour le concours boucherie le nombre d'animaux participants par élevage est limité à 15, une commission choisira les animaux si le nombre de 100 inscrits est dépassé en privilégiant les animaux de la région.**
- Les animaux de boucherie devront être nés et élevés chez l'éleveur qui les présente.
- Aucun animal ne pourra concourir dans deux sections différentes, notamment aucun animal inscrit au H.B.L. ne pourra être présenté dans les sections d'animaux non-inscrits.
- Aucun animal ne pourra être enlevé du concours sans l'autorisation du Président du Comice. Les animaux devront être présents sur le lieu du concours le samedi à 8 heures du matin, jusqu'au dimanche à 18 heures.
- Les réclamations, pour être admises, devront être déposées par écrit au secrétariat avant la fin des opérations du jury. Les décisions du jury seront sans appel.

Les premiers prix du Concours de Boucherie participeront à la Vente aux Enchères. Le Comice se réserve le droit de faire participer d'autres animaux suivant le déroulement de cette vente. Les prix de départ des enchères seront déterminés par le Comice. Les enchères se feront par tranche de 100 €. Avant l'adjudication, l'éleveur pourra retirer son animal s'il le désire. Le Comice retiendra 10 % sur le montant des plus-values.

- Le même animal ne peut pas obtenir le prix du meilleur animal Femelle et le prix du meilleur quartier arrière Femelle et le prix du meilleur quartier arrière femelle.

- Le même éleveur ne peut pas obtenir le prix

Délai d'enlèvement des animaux pour les animaux vendus aux enchères : l'acheteur disposera de 15 jours, à compter de la date de la vente, pour enlever l'animal acheté.

Tout acheteur doit être accompagné ou représenté par son abatteur inscrit avant la vente. Un pourcentage de 4% sera pris sur le total des achats pour chaque acquéreur.

Concernant la bête achetée par 2 marchands, la 2^{ème} plaque sera à leur charge. (Conformité nationale).

Toute personne déclarant des animaux aux concours sera tenue de participer au montage et au démontage des structures de la manifestation sous peine de se voir refuser l'accès au concours.

REGLEMENT SANITAIRE

Les animaux devront être issus de cheptels qualifiés et :

- Être identifiés individuellement et posséder des cartes vertes en cours de validité
- Exempts depuis au moins 30 jours de toute maladie contagieuse de l'espèce
- Exempts de cas clinique de para tuberculose bovine depuis au moins 3 ans.
- En ce qui concerne la Rhinotrachéite Bovine Infectieuse (IBR), le cheptel doit être INDEMNÉ IBR

En ce qui concerne la BVD, pour les animaux présenter une attestation non IPI pour chacun

(Sections modulables selon le poids et le nombre d'animaux)

Le fait de prendre part au concours implique l'acceptation du présent règlement